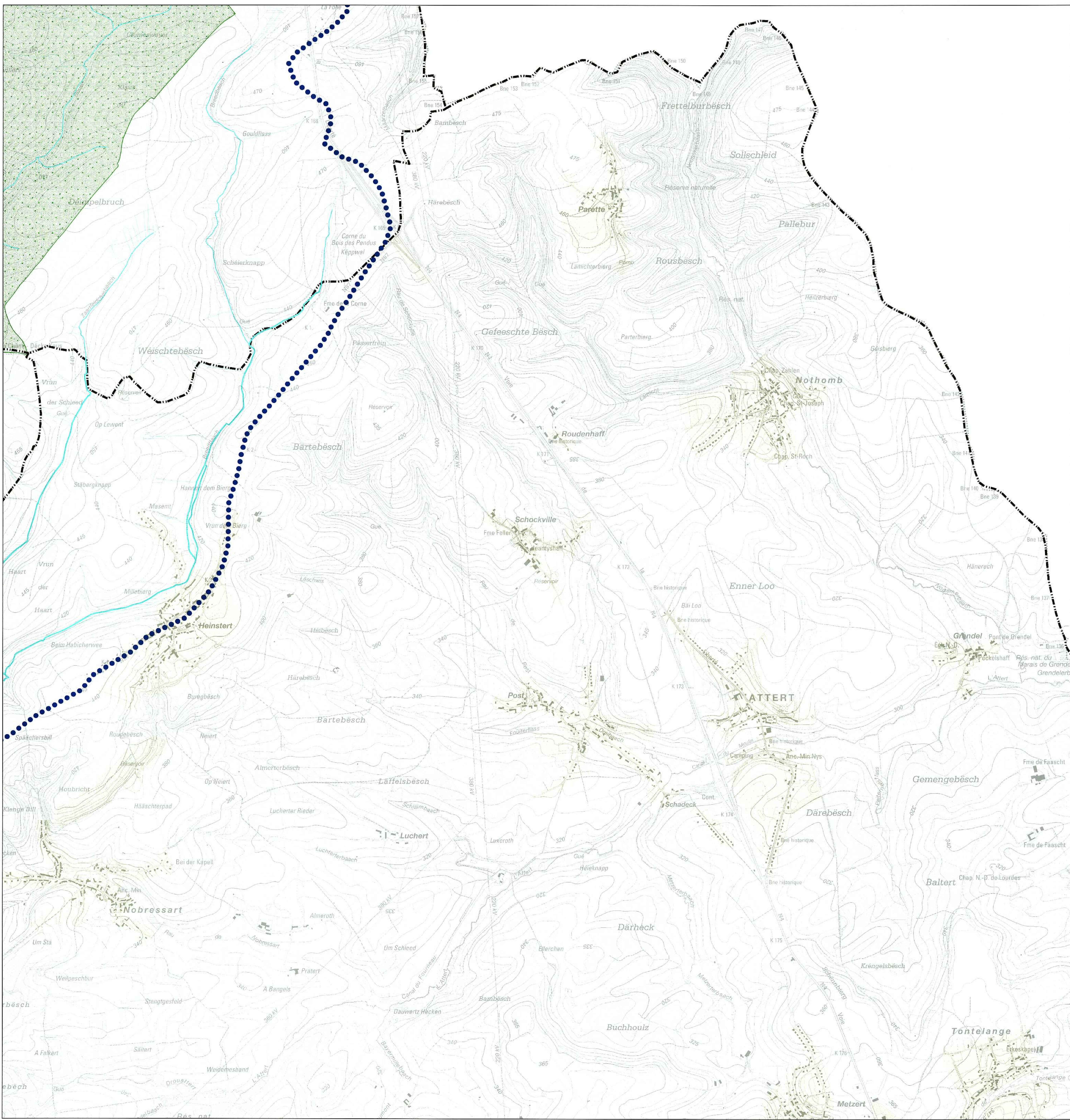




PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE
(P.A.S.H.)

Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

Intercommunale Vervieroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :

La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS,
Vice-Président du Comité de Direction

Jean-Luc MARTIN,
Président du Comité d'Administration

Jean-Luc LEBLANC,
Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SEMOIS-CHIERS

Namur, le 2 2 DEC. 2003

Benoît LUTGEN

Elio Di Rupo

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Feuille n° 23/43

Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
habitat ou équip. communalitaire, aménagement d'office, isolé, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
habitat ou équip. communalitaire, aménagement d'office, isolé, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :
habitat ou équip. communalitaire, aménagement d'office, isolé, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib) :
habitat ou équip. communalitaire, aménagement d'office, isolé, activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III) :
habitat ou équip. communalitaire, aménagement d'office, isolé, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
(*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression, Collecteur gravitaire, Egout sous pression, Egout gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover, Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées, Eau de surface ayant fonction de collecteur, Canalisation spécifique en assainissement autonome, Canalisation d'eau claire existante, Canalisation d'eau claire à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 11/06/2005)
Captage public
Zones de protection de captage arrêtées
Prévention rapprochée (Ila), Prévention éloignée (Iib), Surveillance (III)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)
Navigable, 1ère catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, non classé, Cours votés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/05/2004)
Point ou zone de baignade, Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
Natura 2000

Limite naturelle :
Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGTLP

Plan de secteur (Mise à jour : 20/11/2004)
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation normale au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la DGTLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/01/2005)
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
Remarque : le document peut présenter des fonds de plan datés à différentes échelles et selon différentes techniques. Autorisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGTLP - IGN
Traitement des données : CEA et SPGE

